

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	16 <sup>ème</sup>
Nom de site	1_MARIE_75016	Numéro	75116_124_26
Adresse du site	1, impasse Marie de Régnier	Hauteur	R+8 (26,20 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Le Logement Français	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G avec remplacement des antennes inactives.		
Complément d'info	Quatre antennes sur deux azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	08/06/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	04/03/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	04/05/2021

Historique et contexte	Mise en service des deux antennes inactives précédemment installées
------------------------	---

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 160° et 260°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 160° <1V/m ; 260° <1V/m 5G : 160° <2V/m ; 260° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	29,30 m		

#### Incidence visuelle

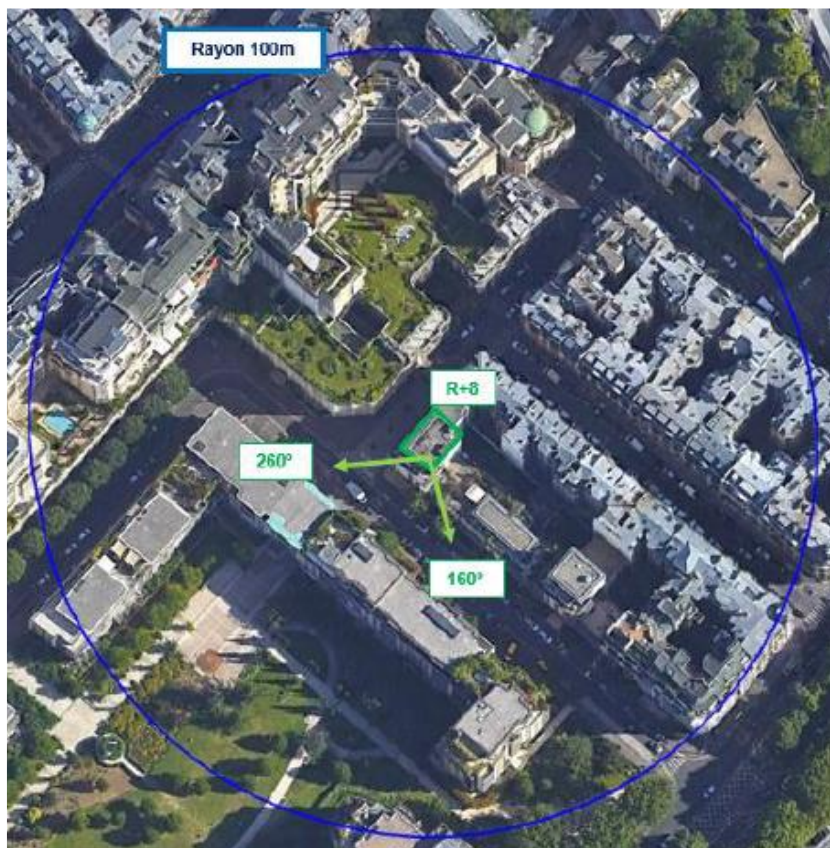
Description des antennes	Ce Projet comprend : 4 antennes panneaux existantes azimuts 160° et 260° (700/900/1800/2100/2600MHz) dont 2 antennes panneaux en 5G azimuts 160° et 260°.
Intégration antennaire	Le remplacement des 2 antennes se fera à l'identique, sans changement visuel par rapport à l'installation initiale.
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers  
dans un rayon de 100m autour des antennes**



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles  
dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 160°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	25.5 m	16.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



	Azimut 160°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m

## Vue des Antennes Avant/Après



Les antennes ne sont pas visibles



AUCUN CHANGEMENT

## Vue des Azimuts

Azimet 160°



Azimet 260°

